



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Référence : 21 121 DSNA/SDRH

Athis-Mons, le 15/12/2021

*Direction des services de la navigation aérienne
Sous-direction des ressources humaines
Département formation*

Affaire suivie par : Michel THEODORE
michel.theodore@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 01 69 57 67 51

**CAMPAGNE D'INSCRIPTION A LA SAE
« SEMAINE D'AUTO-EVALUATION » A LA SECONDE QUALIFICATION
TECHNICIENS SUPERIEURS DES ETUDES ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE
ANNEE 2022**

PERSONNELS CONCERNES :

Techniciens Supérieurs des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile et Agents non titulaires assimilés qui détiennent la qualification prévue à l'article 11 du décret du 27 mars 1993 dénommée première qualification, et sont de classe principale à la date des épreuves écrites prévues le **11 octobre 2022**.

LIEU DU STAGE : ENAC Toulouse

DATES ET DUREE DU STAGE :

a) Pour les disciplines :
Circulation aérienne, Opérations aériennes, Informatique et Missions régaliennes.

Semaine 10 : du lundi 07 mars au vendredi 11 mars 2022

ou

Semaine 11 : du lundi 14 mars au vendredi 18 mars 2022

ou

Semaine 12 : du lundi 21 mars au vendredi 25 mars 2022

Durée du stage : 5 jours

b) Pour la discipline :
Logistique des services :

Semaine 11 : du lundi 14 mars au vendredi 18 mars 2022

Durée du stage : 5 à 8 jours, en fonction des disciplines complémentaires choisies par les candidats et de la programmation des modules CA/OPS/MR/INFO proposés en semaines 10 & 12.

c) Pour la discipline :
Electrotechnique : Les cours seront dispensés par téléphone en fonction des disponibilités de l'enseignant.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Vendredi 28 janvier 2022

ORGANISATION DE LA SECONDE QUALIFICATION TSEEAC :

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2009 modifié relatif à la qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale le candidat doit choisir trois disciplines parmi six, dont une discipline de spécialité.

Les six disciplines sont :

- Circulation aérienne
- Opérations aériennes
- Missions régaliennes et contrôle de la sécurité des exploitants
- Informatique
- Installations électroniques et électrotechniques
- Logistique des services

Le programme de cet examen est diffusé dans l'arrêté précité, consultable sur Bravo Victor.

**SDRH attire votre attention sur le fait que les disciplines
« Installations électroniques et électrotechniques » et « Logistique
des services » ne seront plus disponibles pour l'examen 2023.**

~

2022 est donc la dernière année pour sélectionner ces disciplines.

PROGRAMME DE LA SEMAINE D'AUTO-EVALUATION :

Le programme de l'auto évaluation à la seconde qualification est planifié sur une durée de cinq jours pour les disciplines Circulation aérienne, Opérations aériennes, Informatique et Missions régaliennes. (Trois sessions : semaines 10, 11, 12).

Pour la discipline Logistique des services, le programme est planifié en semaine 11. Les candidats pourront suivre les modules proposés en semaine 10 ou 12, en fonction des disciplines complémentaires choisies et de la programmation proposée.

La capacité pour chaque semaine est fixée à 35 stagiaires maximum.

Si la capacité venait à être dépassée pour une session donnée, SDRH rééquilibrera les sessions en changeant certains stagiaires de semaine, au plus tard à la clôture des inscriptions. Veuillez préciser à cet effet deux choix de session minimum.

PRE-INSCRIPTIONS :

Les candidats doivent s'inscrire via OLAF.

Le choix des disciplines se fera uniquement sur la fiche d'inscription disponible sur OLAF.

Fiche à imprimer et à transmettre par courriel à :

TSEEAC-qualification@aviation-civile.gouv.fr

Les convocations individuelles seront disponibles via OLAF, après la validation par SDRH des inscriptions.

OBJECTIFS DE LA SEMAINE D'AUTO-EVALUATION :

Cette semaine d'auto-évaluation est une étape dans votre préparation personnelle. Compte-tenu de l'importance du programme de la 2^{ème} qualification, un investissement personnel important est indispensable car il ne vous sera pas possible de réviser tout le programme de la 2^{ème} qualification à l'ENAC.

Il vous est fortement recommandé de commencer à réviser avant le mois de mars 2022 pour profiter au mieux de cette semaine d'auto-évaluation.

Ce stage vous permettra ainsi de faire un bilan des connaissances à approfondir dans les disciplines que vous avez choisies.

Lors de cette semaine, une préparation à la note de synthèse (NDS) est prévue. Nous vous recommandons fortement de faire les 3 devoirs de préparation qui vous seront proposés à la suite de la SAE.

IMPORTANT :

L'inscription à cette semaine d'auto-évaluation et l'inscription à l'examen de la seconde qualification sont deux inscriptions distinctes et indépendantes. En particulier, le choix des options pour la SAE n'engage en rien par rapport à la qualification. L'inscription à l'examen aura lieu à partir du mardi 22 mars 2022. Vous en serez avertis par la diffusion d'une note SDRH.

Chef du Département Formation



M. Gwenaël LAURAIN

Liste des destinataires par voie électronique :

SDRH : Jérôme MEYER, Sarah SEIZILLES DE MAZANCOURT, Emmanuel BOURDON et Christian BADOUCHE

DO : Isabelle COUDERC

DO (pour diffusion au SIA, CESNAC et tous CRNA, tous SNA)

DSAC-EC : Maryse LARTIGUE

DSAC-EC (pour diffusion à toutes les DSAC-IR)

Secrétariat Général

SSIM

ENAC : Marc FOURNIE, Danick PATRIS, Christine DEBRUSSE, Sandrine FOURNIE

SNIA

DTA

STAC

BEA

DTI

SEAC/PF

DAC-NC

SAC/SPM

Note disponible sur OLAF-GEN